



**XIII^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XII^E RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Asunción (Paraguay)
 - 3 au 5 novembre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA
 - M^{me} Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du comité exécutif du Réseau
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et membre de la Section du Québec de la COPA, en remplacement du président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
 - M^{me} Mylène Poulin, conseillère du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- La XIII^e Assemblée générale de la COPA et la XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se sont tenues à l'invitation de la présidente de la COPA, la sénatrice paraguayenne Zulma Ramona Gómez Cáceres.
 - L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.

CONTEXTE (SUITE)

- Le comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie et représentant de la première assemblée hôte de la COPA, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Exceptionnellement, seulement trois des commissions thématiques permanentes se sont réunies dans le cadre de cette assemblée générale, soit la Commission de la démocratie et de la paix, la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de l'économie, du commerce, du travail et des blocs commerciaux. Les trois autres commissions s'étaient réunies du 5 au 10 août 2014, au Mexique.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA :
 - Les défis des Amériques pour le développement durable
- Réunion du comité exécutif de la COPA
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
 - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
 - Adoption de la réforme des règles de la trésorerie

THÈMES (SUITE)

- Adoption de la réforme du règlement des missions d'observation électorale de la COPA
- Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2014-2015
- Commissions de travail permanentes :
 - Les maladies chroniques dans les Amériques
 - L'épidémie du virus Ebola
 - L'intégration des politiques publiques en matière de santé dans les Amériques
 - Le commerce des armes dans les Amériques
 - Les missions d'observation électorale
 - L'économie sociale
- Réunion annuelle et réunion du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
 - Les femmes des Amériques et le programme de développement post-2015
 - L'impact des changements climatiques sur les femmes
 - Les droits reproductifs et sexuels des femmes
 - Suivi du Séminaire interparlementaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, tenu à Québec en janvier 2014.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du comité exécutif et de la plénière.
- Contribuer à l'adoption :
 - des plans de travail des commissions de la santé et de la protection sociale et de la démocratie et de la paix;
 - des résolutions sur le commerce des armes, les maladies chroniques et le virus Ebola;
 - d'une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale.
- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Y présenter le plan de travail de la commission pour la prochaine année, faire adopter les recommandations relatives à l'envoi des missions d'observation électorale ainsi qu'une résolution sur le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Contribuer à l'adoption de la réforme des Règles de la trésorerie visant à améliorer et consolider la situation financière de l'organisation.
- Participer activement aux travaux de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en prenant part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
- Présenter un rapport sur le suivi du Séminaire interparlementaire portant sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, tenu à Québec en janvier 2014.
- Faire adopter la Déclaration de Québec issue de ce Séminaire par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et l'Assemblée générale de la COPA.
- Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
- Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2014-2015.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif, qui agissait à titre de chef de la délégation québécoise, a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ, par la voix de l'un de ses représentants, a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
- Lors de la réunion des trois secrétariats, le représentant du Secrétariat du Québec de la COPA a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- En remplacement du président de la Commission de la démocratie et de la paix, une députée québécoise a présidé les travaux de la commission en plus d'y déposer son plan de travail 2014-2015.
- La députée a également fait adopter la réforme du Règlement des missions d'observation électorale de la COPA, une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique, à l'occasion des élections législatives du 7 juin 2015, ainsi qu'une résolution sur le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Lors de la XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, la représentante de la Section du Québec a présenté le rapport du Secrétariat du Réseau ainsi qu'un rapport sur le suivi du Séminaire interparlementaire portant sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, s'étant tenu à l'Assemblée nationale du Québec en janvier 2014.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau et la députée de Hochelaga-Maisonneuve ont fait adopter, par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et l'Assemblée générale de la COPA, la Déclaration de Québec issue du Séminaire.
- Les députés de l'ANQ ont également pris une part active aux réunions des Commissions thématiques permanentes et du Réseau, ainsi qu'à la séance plénière, afin d'y défendre les intérêts du Québec.
- Ces activités de la COPA ont permis de renforcer les liens entre les représentants de l'ANQ et les parlementaires du continent. En parallèle aux séances de travail, les membres de la délégation ont été sensibilisés aux différentes réalités des Amériques et ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de l'actualité politique et parlementaire (développement durable et environnement, économie, santé, droits des femmes, etc.).

COÛT

- Per diem et autres frais	6 489,82 \$
- Transport	40 134,05 \$
Total	46 623,87 \$